



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (FFF)

Caribbean Football Union (CFU)

Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (CONCACAF)

## PROCES VERBAL RÉUNION BUREAU DU CONSEIL DE LIGUE

Saison 2019/2020

Réunion du Vendredi 13 mars 2020

Présidence : Samuel PÉREAU

Membres présents :

PRÉNOMS - NOMS	FONCTIONS	Présent	Absent	Excusé
Samuel PÉREAU	Président	▪		
Georges DUQUESNAY	1 <sup>er</sup> Vice Président	▪		
Fred MIRAM MARTHE ROSE	2 <sup>ème</sup> Vice Président	▪		
Lionel DESROSES	3 <sup>ème</sup> Vice Président			▪
Jean-Claude VARRU	Secrétaire Général	▪		
Alex ULLINDAH	Trésorier Général	▪		
Maurice VICTOIRE	Secrétaire Général Adjoint			▪
Maguy NATTES-CRATTER	Trésorier Général Adjoint			▪
Raymond MARIE-JOSEPH	Vice-Président			▪

Assistent à la réunion :

NOMS – PRÉNOMS	FONCTIONS
Dominique DANGLADES	Directeur Administratif et Financier

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la réunion à 17h30, remercie les membres présents (Fred MIRAM participe à la réunion par liaison téléphonique) et déclare que le conseil de ligue, réuni en bureau, peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour ci-dessous.

### Ordre du Jour

#### A. Réunion avec les collaborateurs - Mesures Liées à la lutte contre le CORONAVIRUS

Le Bureau du Conseil de Ligue s'est entretenu avec l'ensemble des collaborateurs de l'institution le vendredi 13 mars 2020 à 16h30. Il s'agissait de faire le point sur la situation sanitaire liée au CORONAVIRUS. Les points ci-dessous ont été abordés :

- Rappel des consignes élémentaires (Affichage, Gestes barrières, Mesures d'hygiène (savon etc...))
- Informations sur mesure Fédérale de suspension des activités et compétitions
- Information sur la mesure gouvernementale de fermeture des écoles crèches (Impact, Modalités de mise en œuvre, Télétravail, Arrêt de travail, chômage partiel...)

#### B. Décision Fédérale de suspension des activités et compétitions

Le Bureau du Conseil de Ligue prend acte de la déclaration de Noël Le Graët, Président de la FFF, à la suite des annonces du Président de la République en date du jeudi 12 mars 2020.

"Les annonces du Président de la République conduisent la Fédération Française de Football à prendre ses responsabilités pour contribuer sans ambiguïté à endiguer la crise sanitaire qui frappe notre pays. En conséquence, je souhaite annoncer dès ce soir la suspension de l'ensemble des activités et compétitions gérées par la Fédération, ses ligues et ses districts, sur l'ensemble du territoire. **Ainsi, tous les championnats amateurs féminins et masculins, de toutes les catégories d'âge, les divers tournois et rassemblements, les entraînements et l'activité des écoles de football sont interrompus à**



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (**FFF**)

Caribbean Football Union (**CFU**)

COConfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (**CONCACAF**)

**compter de demain vendredi 13 mars, et jusqu'à nouvel ordre.** Ils reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront. "

Dès le jeudi 12 mars 2020, cette décision a largement été diffusée par le Secrétaire Général à tous les acteurs du football et à la presse locale.

## **C. Décision Gouvernementale de fermeture des écoles, crèches et universités du vendredi 13 mars 2020**

Le Bureau du Conseil de Ligue prend acte de cette décision gouvernementale et de son éventuel impact sur le fonctionnement de l'institution par rapport aux collaborateurs concernés. Les différents dispositifs liés aux modalités d'absence des collaborateurs « parents » ont été présentés aux agents au cours de la réunion tenue ce vendredi 13 mars 2020 à 16h30.

## **D. Décision**

Le Conseil de Ligue réuni ce vendredi 13 mars 2020 à 17h30 en réunion de bureau,

Considérant la situation sanitaire liée au CORONAVIRUS,

Considérant la décision de la FFF de « suspension de l'ensemble des activités et compétitions gérées par la Fédération, ses ligues et ses districts, sur l'ensemble du territoire » du jeudi 12 mars 2020

Considérant la décision gouvernementale de fermeture des écoles, crèches et universités du vendredi 13 mars 2020

**Par ces motifs décide :**

- **De fermer au public l'accès aux bureaux de la LFM à compter du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre**
- **De mettre en place une permanence téléphonique : +596 596 72 89 79 ou +596 696 36 58 85 accessible aux heures d'ouverture des bureaux.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h45

**Le Président**

**Samuel PEREAU**

**Le Secrétaire Général**

**Jean Claude VARRU**